

# AULON



# Perspectives 2019

## Bulletin d'Information Communal

Bonjour à toutes et à tous,

**Tout montagnard le sait mieux que personne: il n'est de réussite que collective !**

**Aujourd'hui, la Coopération Intercommunale au sein de la Communauté de Communes Aure Louron** nous permet de faire à plusieurs ce que l'on ne peut plus faire seul dans les nombreux domaines qui ont été transférés : documents d'urbanisme, aménagement des zones d'activités économiques, politique du commerce local, promotion du tourisme intercommunal, collecte et traitement des déchets, aménagement des aires d'accueil, gestion des dossiers Natura 2000, entretien des sentiers de randonnées, politique du logement, création de maison de service public, Spanc, Pays d'Art et d'Histoire et radio Vallée d'Aure auxquelles se rajoutent de nouvelles compétences telles que la Gestion des milieux aquatiques ( GEMAPI) et maintenant une reconnaissance Régionale au travers de la labellisation Grand Site d'Occitanie, etc...

**Depuis notre élection de 2014**, nous avons réparé l'ensemble des dégâts de l'avalanche de 2015 et sécurisé le cœur du village, facilité l'installation de nouveaux porteurs de projets économiques, travaillé à stabiliser sa fragile démographie et à améliorer son attractivité et son cadre de vie. Nous avons également sollicité le Conseil Départemental pour poursuivre l'amélioration de la sécurité du RD 30.

Cet ensemble d'éléments bien que porteur de sens n'est pas suffisant pour construire une dynamique du futur parce que notre communauté rurale est en pleine mutation sociétale et de nouveaux équilibres, enjeux et défis collectifs apparaissent.

**Malgré ce début d'optimisation de l'action publique, il est important de rappeler qu'une commune ne peut se développer que si se mobilisent en son sein, citoyens, élus, acteurs économiques, culturels et associatifs pour porter des projets en commun. De notre point de vue d'élus, le premier défi qui attend notre collectivité pour les années à venir, est certainement celui-là.**

Nous pensons que notre collectivité ne connaîtra un avenir durable que si ses forces vives travaillent de concert, regardent ensemble vers une direction dont les enjeux sont partagés.

**Aujourd'hui, les compétences restant à notre commune sont nombreuses et essentielles** : les services de l'Etat civil, l'action sociale, la gestion de l'eau et de l'assainissement, les autorisations d'urbanisme, l'entretien et le déneigement de la voirie, la gestion du stationnement, la maintenance et la gestion locative des bâtiments communaux ( élevage et résidentiel) , la gestion de la forêt , la gestion des estives, la gestion de la Réserve Naturelle Régionale , la fiscalité locale, la gestion comptable et financière , la gestion du personnel communal , la gestion des animations festives , le soutien des associations locales , la gestion des zones intermédiaires sur le plan sécurité et environnemental , la délégation de gestion du domaine skiable, la gestion du transport scolaire, l'attractivité et le fleurissement de la commune , la gestion des contentieux, etc...

**C'est pourquoi sans attendre la réflexion citoyenne annoncée et organisée par les pouvoirs publics en ce début d'année 2019, nous vous proposons, à maintenant 16 mois du renouvellement de l'équipe municipale, d'engager une réflexion sur les sujets de notre quotidien et d'avenir de notre collectivité. Ces temps de débats démocratique ont pour but de réfléchir collectivement et surtout de susciter des vocations d'engagement citoyen pour rejoindre l'action communale de la future équipe municipale.**

***Vous souhaitant à tous une très bonne année 2019***, veuillez croire, Mesdames, Messieurs, chers Concitoyens, en mon attachement et à celui de l'équipe municipale à construire l'avenir et à défendre les intérêts de la Communauté Aulonnaise.

Le Maire

Jean Bertrand DUBARRY

L'équipe municipale a envisagé trois rendez-vous en réunion publique que nous vous demandons de noter, où chacun pourra s'exprimer et échanger sur les sujets suivants mais bien sûr sans limitation des thèmes :

### **La présentation du fonctionnement de l'administration communale et les services**

#### **Réunion publique le 4 mai 2019 à 16 h00**

- la fiscalité locale et les ressources communales,
- l'évolution de la dette du budget général et du budget assainissement,
- les compétences communales et leurs coûts,
- les compétences de l'intercommunalité et le transfert de fiscalité,
- les projets éligibles à l'investissement public,
- les services mutualisés et le personnel communal,
- Etc.

### **Réflexions sur les projets d'avenir pour la gestion de notre territoire communal**

#### **Réunion publique le 17 août 2019 à 16 h00**

- l'évolution de la démographie et les capacités d'accueil,
- l'évolution de l'agriculture et du pastoralisme,
- le développement d'activité économique : commerces et artisanat,
- la gestion des espaces intermédiaires à mettre en œuvre,
- le renouvellement d'infrastructures,
- les aménagements du village et de Lurgues,
- le programme d'actions liées au réchauffement climatique et la transition énergétique,
- les obligations réglementaires à mettre en œuvre,
- le déploiement des Techniques Information et Communication sur le territoire.
- les chantiers citoyens,
- Etc...

### **Quelle organisation démocratique et citoyenne souhaitée ?**

#### **Réunion publique le 12 octobre 2019 à 16 h00**

- le conseil municipal,
- les commissions règlementaires,
- les réunions publiques,
- l'information municipale,
- les comités consultatifs,
- la création de commissions spécifiques,
- Etc. ...

### **Quelle gestion communale souhaitons-nous ?**

- le maintien de la commune dans sa forme actuelle,
- l'évolution vers une fusion de communes.

**Bien entendu, tous ces sujets pourront être complétés par vos suggestions en les adressant à la mairie ou en les évoquant en réunion publique.**